

Date de dépôt: 26 mars 2002

Pétition
concernant les dégâts causés par les sangliers

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les agriculteurs-viticulteurs de Peissy considérant :

- qu’au printemps, nos champs et nos vignes sont « labourés » par ce mammifère et que le surcroît de travail occasionné par la remise en état des terrains est entièrement à notre charge ;
- que les récoltes sont fortement diminuées par le passage de cet animal et que les montants payés par l’Etat pour y remédier augmentent d’année en année ;
- que bientôt, la campagne ressemblera à un camp retranché derrière ses barrières de protection ;
- que la prolifération de cet animal est mal contrôlée par les services de l’Etat compétents en la matière ;

demandent

la réintroduction de la chasse à Genève.

N.B. : 20 signatures
Société collective de Peissy /
Satigny
p.a. M. Louis Serex
Président

36, rte de Charny
1242 Satigny